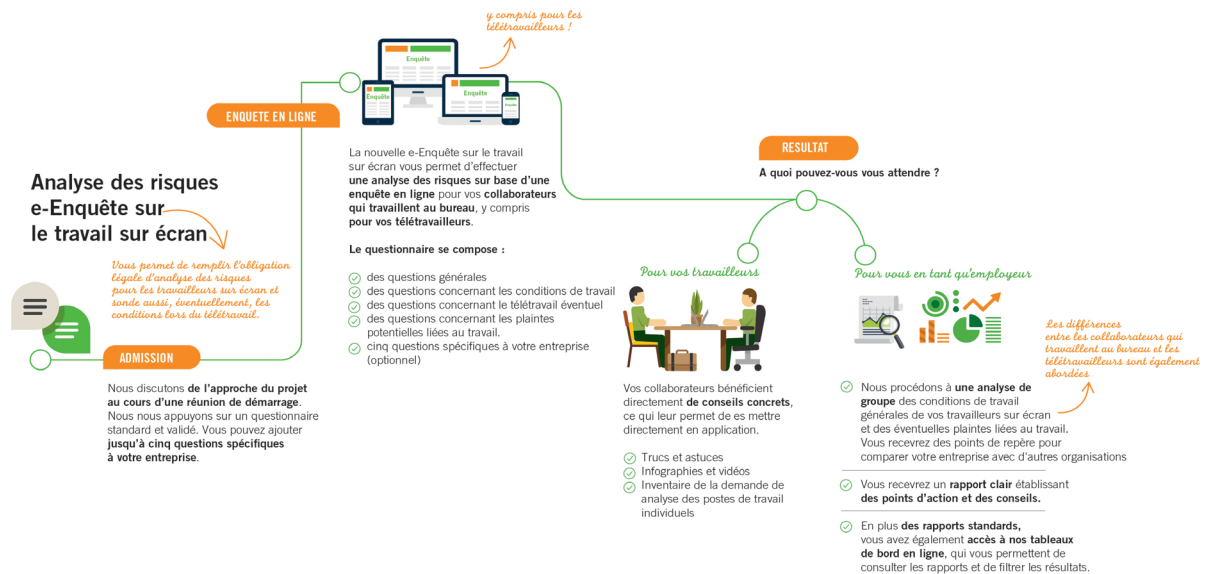




e-Enquête sur le travail sur écran



Quoi ?

La nouvelle e-Enquête sur le travail sur écran vous permet d'effectuer une analyse des risques sur base d'une enquête en ligne, y compris pour vos **télétravailleurs**. Ce **questionnaire en ligne** vous permet d'examiner de façon approfondie le bien-être de vos **travailleurs sur écran**. Nous vous envoyons un rapport clair qui établit des points d'action et vous fournit des conseils. Vos collaborateurs bénéficient en outre directement de conseils concrets, ce qui leur permet de les mettre directement en application.

Pourquoi ?

- La surveillance de la santé pour les travailleurs sur écran a été remplacée par une analyse des risques quinquennale obligatoire. L'e-Enquête vous **permet de remplir l'obligation légale d'analyse des risques pour les travailleurs sur écran** et sonde aussi, éventuellement, les conditions lors du télétravail.
- En évaluant les risques sur le lieu de travail, vous pouvez prévenir ou limiter les risques de troubles psychologiques et physiques et, par la suite, y remédier.
- Vos collaborateurs bénéficient tout de suite de conseils concrets, ce qui leur permet de les mettre directement en application.

Pour qui ?

A toute organisation comptant au moins 20 travailleurs sur écran. Vous employez moins de 20 travailleurs sur écran ? Dans ce cas, nous vous renvoyons à l'[e-Coach travail sur](#)

[écran](#). Il s'agit d'un plan par étapes en ligne et individuel qui accompagne votre collaborateur afin d'optimiser son poste de travail sur écran. A la fin de la session, le travailleur sur écran reçoit en outre un aperçu pratique des réglages adéquats pour son poste de travail.

Comment ?

1. Préparation : nous discutons de l'approche du projet au cours d'une réunion de démarrage. Nous nous appuyons sur un questionnaire standard et validé. Vous pouvez ajouter jusqu'à cinq questions spécifiques à votre entreprise.

2. e-Enquête travail sur écran : nous interrogeons vos collaborateurs à l'aide d'un questionnaire en ligne. Vos collaborateurs reçoivent un e-mail contenant un lien vers l'e-Enquête. Ils disposent de trois semaines pour remplir le questionnaire. Un rappel leur sera envoyé. Ainsi, le plus grand nombre possible de collaborateurs ont la possibilité de remplir le questionnaire.

Le questionnaire se compose de quatre parties :

- des questions générales ;
- des questions concernant les conditions de travail ;
- des questions concernant le télétravail éventuel ;
- des questions concernant les plaintes potentielles liées au travail.

Vos collaborateurs bénéficient directement de conseils concrets, ce qui leur permet de les mettre directement en application.

3. Rapport : Nous procédons à une analyse de groupe des conditions de travail générales de vos travailleurs sur écran et des éventuelles plaintes liées au travail. Les différences entre les collaborateurs qui travaillent au bureau et les télétravailleurs sont également abordées. Vous recevrez un rapport clair établissant des points d'action et fournissant des conseils, que nous vous présenterons sur place si vous le souhaitez.

En plus des rapports standards, vous avez également accès à nos tableaux de bord en ligne, qui vous permettent de consulter les rapports et de filtrer les résultats.

Résultat

Vous recevrez un aperçu complet des conditions de travail et des plaintes liées au travail de vos travailleurs sur écran. Vous recevrez également des conseils pratiques pour améliorer le bien-être de vos travailleurs sur écran.

Besoin de plus ?

Idéalement, vous devriez combiner l'e-Enquête travail sur écran avec une **analyse des risques travail sur écran** sur site. Après avoir effectué une visite d'entreprise, un ergonome de Mensura rédige un rapport établissant des pistes de travail clairement formulées et un plan d'action précis. De cette façon, l'enquête et l'analyse des risques se renforcent mutuellement.

En outre, vous pourrez compléter l'e-Enquête à l'aide de l'**e-Coach Travail sur écran**. Les collaborateurs auront accès pendant un an à cet e-learning ; un plan par étapes en ligne, qui les guide vers le poste de travail sur écran optimal.